



Coordination
Intercommunautaire
Contre l'Antisémitisme
et la Diffamation

Genève, le 9 janvier 2014

COMMUNIQUÉ

Venue de Dieudonné en Suisse : la CICAD ne tolérera aucun débordement antisémite

«*Quand je l'entends parler, Patrick Cohen, je me dis, tu vois, les chambres à gaz... Dommage !*» Ces paroles, prononcées sur scène, au Théâtre de la Main d'or à Paris, en décembre 2013, ne sont qu'un exemple parmi des dizaines d'autres des propos antisémites tenus par Dieudonné depuis plus de 10 ans. En 2004 déjà, Dieudonné décrivait les Juifs comme des « négriers reconvertis dans la banque, le spectacle et l'action terroriste » qui auraient « *fondé des empires et des fortunes sur la traite des noirs et l'esclavage* ». Depuis, combien d'autres propos tout aussi ignobles !

Le discours antisémite est devenu son fonds de commerce. L'artiste s'est mué en propagateur de haine.

La CICAD s'inquiète face aux 10 représentations de Dieudonné programmées à Nyon, en février. Autant de tribunes qui lui seront offertes afin de déverser sa haine à l'égard des Juifs. Assister à un « spectacle » de Dieudonné, c'est cautionner l'antisémitisme et le négationnisme de ce dernier. Il appartient dès lors à chaque spectateur d'assumer ce choix.

Dès lors que l'interdiction préalable de ces représentations serait contestable sur le plan juridique, **la CICAD attend des autorités municipales et cantonales qu'elles prennent toutes les mesures qui s'imposent.**

Tout débordement antisémite doit faire l'objet de poursuites judiciaires.

Contact presse :

CICAD - Johanne Gurfinkiel

Natel : 079-332-12-67